

Listen to this article

Comment est-il le Fils de David ? — Généalogie de Joseph par Salomon. — Généalogie de Marie par Nathan. — Ce qui est élevé sera abaissé ; ce qui est abaissé sera élevé. — D'où vient que Christ a le titre de Seigneur de David ? — Comment fut-il à la fois la racine et le rejeton de David ? — Signification de son titre « Le Père Éternel ». — Comment a-t-il obtenu ce titre et comment deviendra-t-il une réalité ? — Quels sont les enfants de Christ ? l'Église, ses « frères ». — Les enfants du Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ.

« Jésus les interrogea, en disant : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il le fils ? Ils lui disent : de David. Il leur dit : Comment donc David, en esprit, [par l'inspiration] l'appelle-t-il Seigneur, disant : Le Seigneur [Jéhovah] a dit à mon seigneur [ADON, maître, gouverneur] : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis sous tes pieds ? Si donc David l'appelle Seigneur [ADON, maître], comment est-il son fils ? » — Matt. 22 : 42-45.

* * *

On devrait noter tout d'abord, que la discussion, dont fait l'objet ce passage, ne concerne pas la préexistence de notre Seigneur, mais simplement sa parenté avec la famille humaine. Il s'apparente à la famille humaine, ainsi que nous l'avons vu, en prenant notre nature par sa mère Marie. La généalogie de Marie, tracée par Luc, remonte à David, par son fils Nathan (Luc 3 : 31) (*) [Joseph est appelé ici (v. 23) « le fils d'Héli », c'est-à-dire le fils d'Eli, père de Marie par mariage, ou légalement, ou comme nous dirions : le beau-fils d'Eli. Par sa naissance, Joseph était le fils de Jacob, comme l'indique Matth. 1 : 16.] tandis que la généalogie de Joseph, telle que la donne Matthieu, remonte aussi à David, par son fils Salomon (Matth. 1 : 6, 16). Joseph ayant accepté Marie pour femme, et adopté Jésus, le fils de Marie, comme son propre fils, cette adoption donnait à Jésus le droit de se réclamer de la généalogie de Joseph ; mais il n'était pas nécessaire de remonter à David par cette

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

lignée généalogique du fait que sa mère descendait de David, par une autre branche, comme nous l'avons vu.

On remarquera cependant que la prétention de Jésus au trône d'Israël ne repose pas sur le fait de l'union de sa mère avec Joseph, comme certains l'ont supposé. Au contraire, s'il avait été le fils de Joseph, il aurait été privé de tout droit ancestral au trône de David. En effet, les successeurs de David sur le trône royal étaient bien issus de la lignée de son fils Salomon, et non de celle de son fils Nathan, néanmoins certains passages des Écritures indiquent clairement que le grand héritier du trône de David ne devait pas venir par la lignée royale de Salomon. Si nous démontrons cela, nous aurons du même coup renversé les prétentions de ceux qui affirment que notre Seigneur était forcément le fils de Joseph aussi bien que de Marie. Examinons donc avec soin cette question :

La proposition divine clairement établie, fut d'abord que, sans aucune équivoque et discussion possibles, le grand héritier du trône du monde, le grand Roi d'Israël, devait venir de la lignée de David. Ensuite, il fut également déclaré qu'il devrait venir de la lignée de Salomon, de la famille régnante, mais seulement à certaines conditions. Si ces conditions étaient remplies, il viendrait par cette lignée ; sinon, il viendrait par quelque autre lignée, mais en tout cas il devait venir par la lignée de David et être à la fois fils de David et Seigneur de David.

Notons la déclaration scripturale : « L'Éternel a juré à David [en] vérité, il n'en reviendra pas : Je mettrai du fruit de ton ventre sur ton trône. *Si tes enfants* gardent mon alliance et mes témoignages que je leur enseignerai, *leurs fils* aussi seront assis à perpétuité sur ton trône ». — Ps. 132 : 11, 12 (D.).

« Et d'entre tous mes fils, (car l'Éternel m'a donné beaucoup de fils), il a choisi Salomon, mon fils, pour s'asseoir sur le trône du royaume de l'Éternel sur Israël. Et il m'a dit : Salomon, ton fils, c'est lui qui bâtira ma maison… et j'affermirai son royaume à toujours, *s'il est ferme* pour pratiquer mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd'hui ». — 1 Chron. 28 : 5-7 (D.).

« Si tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant moi en vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu ne manqueras pas d'un [il ne te sera pas

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

retranché — Note D. — Trad.] homme, sur le trône d'Israël ». — 1 Rois 2 : 4 (D.).

La promesse du Royaume messianique, par la lignée de Salomon et par celle de sa postérité selon la chair, est ainsi rendue clairement et spécifiquement *conditionnelle* ; elle dépendait d'une certaine fidélité à l'Éternel, et suivant toutes les règles d'interprétation du langage, cela implique que l'infidélité à l'Éternel exclurait certainement la postérité, selon la chair, de Salomon et sa lignée du trône d'Israël, se rapportant au Royaume messianique. La question se pose donc : Salomon et ses successeurs au trône d'Israël prirent-ils « garde à leurs voies pour marcher devant moi [Dieu] en vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme » ? S'ils ne le firent pas, ils sont rayés de la lignée ancestrale du Messie, selon la chair.

C'est aux Écritures qu'il nous faut aller pour nous assurer de la réponse sûre à cette question. Et là, nous trouvons sans aucun risque d'erreur, que Salomon et sa descendance royale ne marchèrent pas selon les préceptes divins. En conséquence, nous savons avec certitude que cette lignée fut retranchée et abandonnée comme lignée messianique, et que cette dernière devait venir par une autre lignée issue de David. Écoutons la parole de l'Éternel :

« Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le avec un cœur parfait… si tu le cherches, il se fera trouver de toi ; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours ». — 1 Chron. 28 : 9 (D.).

« Et l'Éternel eut de la colère contre Salomon, parce que son cœur s'était détourné de l'Éternel, le Dieu d'Israël. Et l'Éternel dit à Salomon : Parce que tu as fait cela, et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes statuts, que je t'ai commandés, je t'arracherai certainement le royaume… Seulement, je ne le ferai pas dans tes jours, à cause de David, ton père… mais je l'arracherai de la main de ton fils. Toutefois, je ne lui arracherai pas tout le royaume ; je donnerai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie ». — 1 Rois 11 : 913.

D'accord avec ceci, le récit expose que les dix tribus furent arrachées de la lignée de Salomon, directement après la mort de ce dernier — dix des tribus ne

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

reconnaissant pas l'allégeance à Roboam, fils et successeur de Salomon. Mais écoutons la parole de l'Éternel touchant la tribu de Juda et celle de Benjamin qui restèrent, pendant un temps, fidèles à la lignée de Salomon et, par là, paraissant s'associer au Royaume-antitype promis, et au Messie, le grand Roi. Les trois derniers rois de la lignée de Salomon qui s'assirent sur son trône furent Jéhoïakim, son fils Jéhoïakin (appelé aussi Jéconias et Conia), et Sédécias, frère de Jéhoïakim. Remarquons le témoignage de l'Éternel contre ces hommes, et son assurance qu'aucun membre de leur postérité ne s'assiérait jamais plus sur le trône du Royaume de l'Éternel — réel ou typique. Nous lisons :

« Je suis vivant, dit l'Éternel, que quand même Conia, fils de Jéhoïakim, roi de Juda, serait un cachet à ma main droite, je t'arracherai de là… Cet homme, Conia, est-il un vase d'argile méprisé et mis en pièces ? un ustensile auquel on n'a point de plaisir ? Pourquoi ont-ils été jetés loin, lui et sa postérité, et lancés dans un pays qu'ils ne connaissent point ? Terre, terre, terre, écoute la parole de l'Éternel ! Ainsi dit, l'Éternel : Inscrivez cet homme comme privé d'enfants, comme un homme qui ne prospérera pas pendant ses jours ; car de sa semence, nul ne prospérera, assis sur le trône de David, en dominant encore en Juda ». — Jér. 22 : 24-30 (D.) (Voir note — Trad.).

« C'est pourquoi, ainsi dit l'Éternel touchant Jéhoïakim, roi de Juda : Il n'aura personne qui s'asseye sur le trône de David ». — Jér. 36 : 30 (D.).

Concernant Sédécias, nous lisons :

« Et toi, profane, méchant prince d'Israël, dont le jour est venu au temps de l'iniquité de la fin, ainsi dit le Seigneur, l'Éternel : Ôte la tiare, et enlève la couronne ; ce qui est ne sera plus. Élève ce qui est bas, et abaisse ce qui est élevé. J'en ferai un renversement, un renversement, un renversement ! … Jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le juste jugement, et je le lui donnerai ». Ezéch. 21 : 30 à 32 (D. — note).

Ici, le renversement complet de la lignée de Salomon est annoncé : elle était la lignée élevée qui, désormais, serait abaissée, tandis que la lignée abaissée ou obscure de Nathan, qui n'avait jamais eu de prétentions au trône, devait être

élevée au propre temps dans la personne de son représentant, le Messie né de Marie, selon la chair.

Qui pourrait demander un témoignage plus positif que celui-ci : Le Messie ne pouvait pas venir de la lignée de Salomon, tous les droits et prétentions de cette lignée, sous les promesses et conditions divines, ayant été perdus par la méchanceté de ces rois et par leur rébellion contre Dieu ? Il est donc absolument faux d'affirmer que Jésus devait être le fils de Joseph, et ainsi, avoir hérité de ses droits et prétentions par Joseph, car aucun homme de cette branche ne s'assiéra jamais sur le trône de l'Éternel.

Ce transfert du royaume de la branche de Salomon à une autre branche de la maison de David est clairement prédit dans d'autres passages des Écritures, où nous lisons :

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, et je *susciterai à David* un GERME JUSTE ; et il régnera en roi, et prospérera… Dans ses jours, Juda sera sauvé et Israël demeurera en sécurité ; et c'est ici le nom que Jéhovah lui donnera : Notre Justice ». — Jér. 23 : 5, 6 — *Voir la traduction de Young.*

Marie, la mère de Jésus, parait avoir saisi cette pensée exacte, ou bien elle fut poussée par le saint esprit à parler prophétiquement quand elle exprima le remarquable cantique d'actions de grâce cité par Luc (1 : 46-55) : « Il (Dieu) a dispersé les orgueilleux dans la pensée de leur cœur ; il *a fait descendre les puissants* de leurs trônes, et il a élevé *les petits* ; il a rempli de bien ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches à vide ». Ici la famille favorisée de Salomon est mise en contraste avec celle plus humble de Nathan. Le diadème et la couronne furent enlevés à Sédécias et à la lignée de Salomon pour être donnés à celui à qui appartient le droit — le Germe (ou branche — Trad.) juste de la souche de David.

Nous avons vu comment notre Seigneur est le Germe, le rejeton ou fils de David, la lignée par laquelle sa généalogie doit être convenablement tracée, et la concordance exacte des Écritures avec ceci. Voyons maintenant dans quel sens il fut le Seigneur de David. Comment Jésus pouvait-il être à la fois le Fils et le Seigneur de David ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

Nous répondons qu'il n'est pas le Seigneur de David du fait de sa préexistence comme être-esprit avant qu'il fût « fait chair » et habitât « au milieu de nous », pas plus qu'il fut le Germe ou Fils de David dans son existence préhumaine. Notre Seigneur *devint* le Seigneur ou le supérieur de David, aussi bien que le « Seigneur de tous » (Actes 10 : 36) par la grande œuvre qu'il accomplit comme Souverain Sacrificateur de la Réconciliation « Car si Christ est mort et s'il a repris vie, *c'est pour être le Seigneur* des morts et des vivants ». — Rom. 14 : 9 (*Diaglott ; N.T. Goguel et Monnier ; Cr. — Trad.).*

Le Logos aurait pu, en vérité, être appelé avec raison *un* Seigneur, *une* haute personnalité de grande autorité comme il est appelé *un* Dieu, un personnage puissant ou influent (*) [On se rappellera que nous ne discutons pas ici le terme « Jéhovah », si fréquemment traduit par « Seigneur » dans l'Ancien Testament. Nous discutons d'autres mots rendus par « Seigneur » comme dans le texte cité ci-dessus. « Le Seigneur [Jéhovah] a dit à **mon Seigneur** [**adon** mon maître] : Assieds-toi à ma droite », etc.]. De même, l'homme Christ Jésus, avant sa mort, pouvait avec raison être appelé un Seigneur et ses disciples l'appelaient ainsi, comme nous le lisons : « Vous m'appelez Seigneur et Maître, et vous faites bien, car je le suis » (Jean 13 : 13). Comme messager spécial de l'Alliance, que le Père avait sanctifié et envoyé dans le monde pour racheter ce monde, et que le Père honorait de toute manière, en donnant ce témoignage : « Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection », il était éminemment convenable que tous ceux qui contemplaient Sa gloire comme la gloire d'un Unique Engendré du Père, plein de grâce et de vérité, l'eussent révéré, écouté, lui eussent obéi et l'eussent adoré — lui eussent rendu hommage — comme étant le représentant du Père. Mais ainsi que nous l'avons vu dans le texte cité ci-dessus, ce fut dans un sens *particulier* et différent que notre Seigneur Jésus *devint* un Seigneur ou Maître, en vertu de Sa mort et de Sa résurrection.

Ce sens particulier dans lequel le Christ ressuscité fut « Seigneur de tous », « Seigneur à la fois des morts et des vivants », se rattache d'une manière essentielle à Sa grande œuvre de Souverain Sacrificateur de la Réconciliation. C'est dans ce dessein même qu'il devint un homme. L'humanité dépravée, « vendue au péché » par la désobéissance d'Adam, le père, était sans secours sous la domination du Péché et la sentence de mort, et sa délivrance de ces maux,

conformément à la loi divine, exigeait que le châtiment d'Adam imposé à sa famille fût pleinement subi. La race avait besoin d'être *rachetée* du péché, et Christ devint son acheteur, son propriétaire ou possesseur, « Seigneur de tous ». C'est dans ce dessein même qu'il laissa la gloire de sa condition préhumaine, et devint *l'homme* Christ Jésus. Les Écritures déclarent qu'il se donna lui-même en rançon comme *prix de rachat* de la race condamnée en Adam. Ainsi, le monde entier fut-il « *acheté* à prix, à savoir par le sang précieux [la vie] de Christ ».

Bien qu'*en achetant la race* il devint, aux yeux de la Justice*, le propriétaire, le maître* de cette race, « Seigneur de tous », il ne fit pas ce rachat dans le dessein de mettre l'humanité en esclavage mais au contraire, afin de libérer du péché et de la mort tous les humains qui accepteront par lui le don gracieux de Dieu. L'objet même de l'établissement du Royaume messianique est d'accorder à l'homme les droits et privilèges des fils de Dieu, perdus en Eden, rachetés, achetés à prix au Calvaire. Ce fut pour obtenir ce *droit de délivrer* l'homme que notre Rédempteur devint l'acheteur, le possesseur, le Seigneur de tous. Ainsi, par sa mort, le Messie devint-il le Seigneur de David, parce que David fut un membre de la race rachetée par le sang précieux du Sauveur.

**« LA RACINE ET LE REJETON DE DAVID »**

[La racine et la postérité (Ost. — Martin — Trad.).]

— Apoc. 22 : 16 —

Ces paroles adressées par notre Seigneur à l'Église renferment presque la même pensée. Quant à la chair, Jésus était, de par sa mère, le fils, le germe, le rejeton ou la postérité de David. Ce fut par le sacrifice de sa vie pure qu'il devint la « racine » de David, aussi bien que son Seigneur : car la pensée suggérée par le mot « racine » diffère quelque peu de celle renfermée dans le mot « Seigneur ». La « racine » de David signifie l'origine, la source de la vie, et du développement de David.

Les Écritures déclarent que David fut un « *rameau* de Jessé » (Isaï) : son père était donc sa racine, selon la génération naturelle. Quand et comment Christ devint-il la racine, le père de David ? Nous répondons : pas avant qu' « il fût fait

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

chair » ; ce fut lorsqu'il fut fait chair, qu'il devint comme l'homme Jésus, apparenté à la race d'Adam, par sa mère (Héb. 2 : 14-18). Dans cette parenté avec la race, et avec David, il était la « branche » (rameau) et non la « racine ». Comment et quand devint-il la « racine » ? Nous répondons : Par le même moyen et au moment même où il devint « Seigneur de David » ; le *moyen* fut sa mort, par laquelle il acheta les droits de *vie* d'Adam et de toute sa race, y compris ceux de David ; le *moment* fut lorsqu'il ressuscita des morts, Rédempteur d'Adam, Rédempteur de la race et par suite Rédempteur de David.

Il s'ensuit que ce ne fut pas le Logos préhumain, ni l'homme Jésus qui fut le Seigneur de David et la Racine de David, mais le Messie ressuscité. Lorsque David en esprit (c'est-à-dire parlant sous l'influence de l'esprit ou influence prophétique) appela Jésus Seigneur, en ces termes : « Jéhovah a dit à mon Seigneur [Jésus] : « assieds-toi à ma droite », etc., il ne parlait pas de celui qui sacrifiait, de « l'homme Christ Jésus », qui n'avait pas encore achevé son sacrifice, mais du Jésus victorieux, le Seigneur de vie et de gloire, le « premier-né d'entre les morts, le prince des rois de la terre » (Apoc. 1 : 5). C'est de celui-ci que Pierre dit : « Dieu l'a ressuscité le troisième jour… Il est le Seigneur de tous » (Actes 10 : 36, 40). De celui-ci aussi, Paul déclara qu'à sa seconde venue, il se manifesterait comme « Roi des rois et Seigneur des seigneurs » (*) [Voir page 77]. — 1 Tim. 6 : 15.

**« LE SECOND ADAM »**

Par suite de sa désobéissance à Dieu, la première racine ou le premier père de la race humaine, Adam, ne put engendrer une famille à sa propre ressemblance, l'image de Dieu ; non seulement, il manqua de lui donner la vie éternelle, mais il perdit son propre droit à cette vie, et transmit à sa postérité une succession, une hérédité de péché, de faiblesse, de dépravation et de mort. Le *Logos* fut fait chair, devint l'homme Christ Jésus, afin d'être le Second Adam, de prendre la place du premier Adam, et de lui donner, ainsi qu'à sa race (ou à tous ceux d'entre eux qui accepteront les conditions posées par Dieu), *la vie plus abondante*, la vie éternelle, dans des conditions favorables, perdues par la désobéissance.

C'est toutefois une erreur chez certains de supposer que « *l'homme* Christ Jésus » fut le « second Adam ». Non ! comme l'Apôtre le déclare en 1 Cor. 15 : 47 :

« Le second Adam est le Seigneur du Ciel », le Seigneur qui viendra du ciel, et qui, à son second avènement, assumera les fonctions et les devoirs d'un père pour la race d'Adam qu'il racheta sur le Calvaire par son propre sang. Le rachat de la race d'Adam, pour la délivrer de la sentence de mort de la Justice était nécessaire, avant qu'il fût possible à notre Seigneur Jésus d'être le Dispensateur de vie ou Père de la race ; c'est cette grande œuvre seule qui fut accomplie par notre Seigneur à sa première venue. Il vient, à son second avènement, pour relever l'humanité par un rétablissement graduel, pour lui donner la vie éternelle, tous les privilèges et bénédictions perdus par le premier Adam. Le temps compris entre les deux venues du Seigneur est consacré, selon le programme du Père, au choix, parmi le monde racheté, d'une classe de personnes dont les qualifications furent prédestinées — à savoir, qu'elles devraient être toutes « semblables à l'image de son Fils » (Rom. 8 : 29). Cette classe est diversement appelée la sous-sacrificature de la Sacrificature royale, le corps ou Église de Christ, l'Épouse de Christ, la femme de l'Agneau, et cohéritière de tous les honneurs, bénédictions et service de son Royaume.

En conséquence, l'œuvre de l'avenir, l'œuvre de l'Age millénaire, le grand objet pour lequel le Messie régnera, est exprimé par le mot *re-génération* : Le monde fut procréé une première fois par Adam le père, mais il ne put obtenir la vie ; il ne fut procréé qu'au péché et à son salaire, la mort. Mais le nouveau Père de la race, le second Adam, veut accomplir une *re-génération* générale. Le temps où cette *re-génération* sera valable pour le monde, est clairement indiqué par les paroles de notre Seigneur à ses disciples, comme étant l'Age millénaire. Il déclara : « Vous qui m'avez suivi, — dans la régénération… serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël », etc. (Matt. 19 : 28. D. — M. — Sa. — Gl. et V.). Il est généralement reconnu par ceux qui étudient la Bible que l'Église, choisie pendant cet Age de l'Évangile, expérimente une régénération, mais beaucoup ont perdu de vue le fait qu'une autre régénération nettement distincte de la première, est prévue et qu'elle a été préparée pour le monde dans son ensemble : non pas que tous parviendront à la régénération complète, mais tous en auront la possibilité s'ils obéissent.

Il est bon, à ce propos, de remarquer d'une façon toute particulière la profonde différence entre la régénération de l'Église et celle du monde. Dans le cas de l'Église, beaucoup sont appelés à la régénération offerte pendant cet Age de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

l'Évangile, et peu sont choisis (ou élus — Trad.), peu expérimentent la régénération complète à laquelle ils sont invités, à savoir, de devenir de nouvelles-créatures en Christ Jésus, participants de la nature divine. La régénération préparée pour le monde, ainsi que nous l'avons déjà vu, ne lui donnera pas une nouvelle nature, mais une restauration, un rétablissement de la nature humaine dans sa perfection.

Ainsi est-il écrit : « Le premier Adam devint une âme vivante [un être animal] (*) [« animal » « **charnel,** opposé à **spirituel** » (dict.). — Trad.], le dernier Adam, un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, mais ce qui est animal ; ensuite ce qui est spirituel » (1 Cor. 15 : 45-47 — *Diaglott, D.*). En vérité, aux jours de sa chair, notre Seigneur Jésus prit la cause *du premier Adam et de sa race*, (ou s'identifia avec eux), par la semence d'Abraham (Héb. 2 : 16 — voir note D.), et fut fait « un peu moindre que les anges, pour la passion de la mort, afin que par la grâce de Dieu il goûtât la *mort pour* tous ». Mais, ayant accompli cette œuvre, il fut ressuscité des morts et devint participant de la nature divine : il était devenu le possesseur de la famille humaine qu'il venait de racheter, dont il ne faisait plus partie, n'étant plus « de la terre et terrestre », mais étant devenu Seigneur céleste, le Second Adam, un *esprit donnant la vie.*

Le premier Adam fut la « racine » originelle de laquelle toute la famille humaine a été produite ; par conséquent, notre Seigneur dans la chair, fils de Marie, fils de David, fils d'Abraham, fut dans le même sens un rejeton ou rameau sorti d'Adam (mais ayant reçu, comme nous l'avons vu, une vie intacte d'en-haut, qui le maintint toujours séparé des pécheurs). Ce fut son propre *sacrifice* comme homme (par obéissance au plan du Père) qui, non seulement, lui assura son élévation personnelle à la nature divine, mais lui acquit toute la race d'Adam et le droit d'Adam comme père ou « racine » de la race. Ainsi, en rachetant la place et les droits d'Adam, notre Seigneur est le Second Adam. En donnant sa vie humaine pour celle d'Adam, il sacrifia aussi en faveur des enfants d'Adam toute perspective humaine de procréer une race engendrée d'une manière naturelle, afin qu'il pût au propre temps, accepter « tous ceux qui le voudront » de la famille d'Adam comme ses propres enfants, les *régénérant*, leur donnant la vie éternelle à des conditions raisonnables. N'étant plus désormais un rameau, sorti de la racine d'Isaï (Jessé), et de David, Jésus est une nouvelle racine, préparée pour donner une *vie nouvelle* et les moyens d'existence à l'humanité — à Adam, Abraham, David et à tous les

autres membres ou branches de la famille humaine tarée et altérée par le péché, qui voudront accepter cette vie aux conditions de la « Nouvelle Alliance ».

Telle fut la *première* œuvre de Jésus pour son Église pendant l'Age de l'Évangile, telle sera son œuvre pour tous les membres de l'humanité qui l'accepteront durant l'Age millénaire. Actuellement (*) [Écrit en 1899 — Trad.] *sa première* œuvre pour Son Église est la *justification* donnant droit à la vie (la vie humaine) en harmonie avec Dieu, en communion avec Dieu ; c'est la même vie dont jouissait l'homme parfait Jésus avant sa consécration à la mort, lors de son baptême ; la même aussi dont bénéficia le premier homme parfait Adam avant sa transgression, — sauf que la vie parfaite de Jésus et d'Adam fut *réelle* tandis que la nôtre est simplement une perfection de vie *considérée comme telle* (C'est pourquoi il est déclaré que nous sommes « *justifiés — par la foi* »).

Notre Seigneur se dépeint, lui et son Église, sous la figure d'une vigne, montrant ainsi admirablement ce que sont les *sarments et le cep.* Adam et sa race furent le cep et les sarments originels, attaqués par le virus du péché produisant de mauvais fruits et la mort. Notre Seigneur devint un nouveau sarment, fut greffé sur le cep adamique et il porta une espèce de fruit différente. Une particularité de la vigne, c'est que *ses sarments* peuvent être mis en terre et devenir des *racines*. Ainsi, notre Seigneur, le sarment greffé sur la souche adamique, fut mis en terre, cessa d'être un sarment et devint une *racine* ou *cep*. Durant l'Age actuel, les membres de son Église sont des « sarments » en lui, et doivent pareillement porter leur « fruit dans la *sainteté* » (Rom. 6 : 22), leur vie nouvelle venant de lui. Il est encore demandé à tous les sarments de cet Age, non seulement de porter « beaucoup de fruits » comme sarments, ainsi qu'il le fit, mais également, comme lui, d'être éventuellement ensevelis et de devenir avec lui des parties de la *racine* (ou *souche* — Trad.) qui, durant l'Age millénaire, fortifiera et nourrira la race humaine *régénérée.*

La racine déchue, Adam (avec la première Ève, sa compagne), engendra la famille humaine dans l'esclavage du péché et de la mort ; le Second Adam, Christ (avec son Épouse et Compagne), ayant racheté les droits du premier Adam, ainsi qu'Adam lui-même et sa race, sera préparé pour régénérer tous les humains bien disposés et obéissants. Cette œuvre est appelée la « restitution » (ou le

rétablissement) (Actes 3 : 19-23), qui rendra à ceux qui en seront dignes les privilèges et bénédictions terrestres perdus par le premier Adam, afin que l'humanité rétablie, comme vigne de l'Éternel, puisse porter du fruit à la louange de Dieu. Notons que ce privilège de devenir la « racine » est réservé au Christ, Tête et corps, formé des « élus selon la prescience de Dieu, par la sanctification de l'esprit et la foi en la vérité » pendant cet Age de l'Évangile (1 Pi. 1 : 2). David et d'autres dignes du passé qui moururent avant que le « sarment » eût été mis en terre et fût devenu le « cep », ne pourront jamais faire partie de la racine, ou cep, et les fidèles de l'Age millénaire non plus. Tous, cependant, seront *satisfaits* lorsqu'ils atteindront sa *ressemblance*, que ce soit la terrestre ou la céleste. L'humanité aura le privilège de parvenir à la ressemblance de l'*homme* parfait Christ Jésus, le saint « sarment », tandis que l'Église, son « épouse », « son corps », ses fidèles sacrificateurs, qui maintenant (*) [Écrit en 1899 — Trad.] achèvent ce qui reste des souffrances de Christ et sont devenus « une même plante avec lui par la conformité de sa mort », porteront son image céleste. — 1 Cor. 15 : 48, 49 ; Héb. 11 : 39, 40.

**« LE PÈRE ÉTERNEL »**

« On appellera son nom Merveilleux, Conseiller, Dieu Fort, Père d'Éternité, Prince de Paix ». — Es. 9 : 6 — (D. note).

Nous avons déjà fait remarquer la convenance du titre « Le Dieu Fort » (ou puissant — Trad,) appliqué à notre Seigneur Jésus ; peu de gens contesteront qu'il est vraiment le Merveilleux de toute la famille du Père céleste ; personne ne contestera qu'il est un grand Conseiller, un grand Maître ; malgré le fait que son Royaume doit être inauguré par un temps de détresse et de trouble causés par la destruction des institutions mauvaises actuelles, personne ne contestera que notre Seigneur est néanmoins le Prince de Paix qui établira une paix sûre et durable sur la seule base convenable — la justice — la conformité au caractère et au plan divins. Examinons maintenant le titre « Père de l'Éternité » ; nous le trouverons aussi approprié et aussi significatif que les autres.

Ce titre ne contredit pas, comme certains le supposent, les multiples passages des Écritures qui déclarent que Jéhovah est le Père Éternel, « le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ », comme Pierre l'exprime (1 Pi. 1 : 3). Au

contraire, les Écritures montrent clairement que ce titre s'appliquera à notre Seigneur à sa seconde venue d'une manière toute particulière ; car il sera le Père de la race humaine régénérée durant le Millénium. En vérité, ce titre est simplement l'équivalent de ceux que nous venons d'examiner ; le nouveau « Seigneur » de David et de l'humanité, la nouvelle « Racine », le Second Adam, ces titres signifient simplement le Père éternel, le Père qui donne la vie éternelle.

Puisque notre Seigneur a racheté le monde des humains au prix de sa propre vie, que c'est en vertu de ce rachat qu'il devint son Seigneur, son Dispensateur de vie, celui qui le rétablira, et puisque l'idée centrale même renfermée dans le mot père est celle de *donateur* (ou dispensateur — Trad.) *de vie*, notre Seigneur ne pouvait prendre un nom ou titre plus approprié que celui de « Père éternel » pour représenter ses liens de parenté avec le monde sur le point d'être régénéré — né de nouveau d'entre les morts par le processus de rétablissement, de résurrection. Les humains recevront la vie directement du Seigneur Jésus qui, ainsi que nous le verrons bientôt, racheta cette vie selon les dispositions divines, et en versa à la Justice le prix complet. Néanmoins, après l'achèvement du processus de rétablissement, le monde rétabli reconnaîtra Jéhovah comme étant la grande source originelle de vie et de bénédictions, l'auteur du grand plan de salut exécuté par notre Seigneur Jésus, le Père suprême (« grand ») et super-Seigneur de tous. — 1 Cor. 15 : 24-28 ; 3 : 23 ; Matth. 19 : 28.

Pendant des siècles, le sage et l'insensé, l'érudit et le commentateur, aussi bien que l'étudiant, ont été embarrassés par la déclaration prophétique suivante qui est en plein accord avec ce que nous venons de voir, savoir :

**« AU LIEU DE TES PÈRES, TU AURAS TES FILS ;**

**TU LES ÉTABLIRAS POUR PRINCES DANS TOUT LE PAYS »**

— Ps. 45 : 16 (note D.) —

Les patriarches et les prophètes, spécialement ceux qui furent de la lignée généalogique de laquelle notre Seigneur descendit selon la chair par sa mère Marie, furent longtemps honorés du titre de « pères », ou ancêtres du Messie ; comme le

déclarent les textes cités précédemment, David était la racine d'où devait sortir le Messie, le Rameau Juste, et le Messie devait être le fils de David. Mais tout cela devra changer lorsque l'Église, le corps de Christ, sera (*) [écrit en 1899 — Trad.] complète et unie à Jésus le Chef (ou Tête) dans la gloire, et lorsque le Père Éternel des humains commencera la régénération du monde. Ceux qui étaient auparavant les pères seront alors les enfants. Abraham, Isaac, Jacob, David ne possédèrent pas la *vie* dans le sens réel du terme : ils étaient tous des membres de la race condamnée à mort. Lorsque Jésus prit notre nature humaine, s'identifia avec la semence d'Abraham et, de David, et accomplit l'œuvre de la rédemption, cela s'appliquait non seulement au monde en général, mais également à tous ses ancêtres selon la chair. Il les a rachetés tous, et nul ne peut obtenir la *vie* (complète, parfaite, éternelle) que par lui. « Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils ne verra point la vie » (Jean 3 : 36). C'est pourquoi Abraham, Isaac, Jacob, David, tous les prophètes, et le reste du monde entier, doivent recevoir de Christ la vie future et éternelle, ou pas du tout ; sans lui il n'y a que condamnation. Il est donc vrai que lorsque, au propre temps de Dieu, ils seront réveillés de la mort, ce sera par le grand Dispensateur de vie, Jésus, qui sera ainsi leur Père ou Celui qui donne (ou dispense — Trad.) la vie.

A ce propos, il est bon de noter également que les Écritures désignent clairement le Père Céleste comme l'auteur de l'engendrement dans la régénération de l'Église, de l'Épouse de Christ. Comme preuve de ceci, remarquez les déclarations scripturales à ce sujet : l'Apôtre Pierre déclare : « Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ… *nous a engendrés* » (1 Pi. 1 : 3). L'Apôtre Jean dit aussi : « *que nous sommes engendrés de Dieu* » (1 Jean 5 : 18). L'Apôtre Paul déclare également : « Pour nous, il y a un seul Dieu, *le Père* » (1 Cor. 8 : 6). Il a envoyé son esprit dans nos cœurs, par lequel *nous crions :* « Abba, Père » (*) [**Mon** Père, **Mon** Père ; version de Sacy — Trad.] (Rom. 8 :15). Notre Seigneur Jésus rendit le même témoignage, disant, après sa résurrection : « Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean 20 : 17). L'Évangile de Jean rend un témoignage identique : « A tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit de devenir enfants de Dieu », et déclare de ceux-là qu'ils sont : « engendrés non pas du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu » (Jean 1 : 12, 13 — D. note). L'Apôtre Jacques déclare du Père des lumières que « De sa propre volonté, *il nous a engendrés* par la Parole de vérité, pour que

nous soyons une sorte de prémices de ses créatures ». Jacq. 1 : 18.

En effet, tout ce qui concerne l'Église indique que les fidèles de cet Age de l'Évangile sont, non pas les enfants de Christ, mais les enfants de son Père, engendrés de l'esprit du Père et à la nature du Père, et destinés à être « héritiers de Dieu et *cohéritiers* de Christ, si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui ». — Rom. 8 : 17. D.

La parenté qui nous unit à notre Seigneur Jésus est, au contraire, spécifiquement et à maintes reprises indiquée comme celle de frères, et non de fils. Parlant de l'Église, l'Apôtre dit : « Il n'a pas honte de les appeler frères », ainsi qu'il avait été dit prophétiquement : « J'annoncerai ton nom â mes frères ; au milieu de l'assemblée (*) [Grec : ecclésia, Église — Trad.] je chanterai tes louanges ». Et encore : « Me voici, moi, et les enfants [de Dieu] que Dieu m'a donnés ». Ces derniers sont les « plusieurs fils » que le Père amène à la gloire, sous la conduite du Chef de leur Salut, Christ Jésus, et il est encore écrit au sujet de cette Église, que notre Seigneur Jésus, à sa résurrection, fut « le premier-né entre plusieurs *frères* ». — Rom. 8 : 29 ; Héb. 2 : 10-13.

Cette œuvre consistant à donner la vie au monde en général, est différée jusqu'à ce que le Corps du Dispensateur de vie ait été achevé (**) [Écrit en 1899 — Trad.], jusqu'à ce que les « frères », avec leur Seigneur et Rédempteur aient été reçus comme fils de la gloire, et aient inauguré l'œuvre de rétablissement. Même dans le cas de ceux du monde (les Anciens Dignes) dont la foi et la loyauté à la volonté de Dieu ont déjà été mises à l'épreuve et approuvées, il ne peut y avoir de don de la vie jusqu'à ce que le corps du grand Moïse-antitype (l'Église) ait été rassemblé en entier (**) [Écrit en 1899 — Trad.] (Actes 3 : 22, 23), ainsi qu'il est écrit : « afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous [les vainqueurs de l'Age de l'Évangile, le Corps de l'Oint] » n'ayant pas hérité les bonnes choses terrestres qui leur avaient été promises — Héb. 11 : 39, 40.

Ainsi, en considérant que la rédemption fut accomplie par Christ Jésus, et que par cette œuvre il obtint l'autorité ou la domination de la terre perdue par Adam et rachetée ainsi par Christ, par son précieux sang, nous comprenons que Christ ait droit au titre et à la charge de Dispensateur de vie et de Père de tous ceux

de la race d'Adam qui accepteront les bénédictions du rétablissement sous les conditions de la Nouvelle Alliance ; ce n'est même que de ce point de vue seulement que nous pouvons comprendre comment notre Seigneur Jésus pouvait être à la fois la Racine et le Rejeton de David, à la fois le Fils de David et le Père de David, le Seigneur de David.

Dans cet ordre d'idées, il peut être bon de soulever cette question : Comment se fait-il que les membres de l'Église de cet Age de l'Évangile, une fraction du monde, des « enfants de colère comme les autres » (Eph. 2 : 3), et ayant besoin de recevoir autant que les autres le pardon des péchés par le mérite de la grande réconciliation soient, dans un *juste* sens quelconque, séparés et distincts du monde, de sorte qu'on devrait les appeler des « fils de Dieu », tandis qu'on devrait appeler les hommes de ce monde du nom de fils du Dispensateur de vie, du Christ ?

La distinction provient du fait que le monde, non seulement a eu ses droits de vie humaine rachetés par le Seigneur Jésus, mais cette *vie rachetée* sera *rendue*, par lui, aux humains obéissants au cours du processus graduel de l'Age millénaire. l'Église, au contraire, n'obtient pas la *restitution* de la vie humaine que son Seigneur racheta pour elle. Cette vie du rétablissement est simplement *considérée comme étant donnée* aux croyants de cet Age de l'Évangile, en ce sens qu'ils sont justifiés (ou rendus parfaits, rétablis comme êtres humains) *par la foi* et non réellement. Cette perfection humaine, considérée comme telle par la foi, est donnée dans un but spécial : afin que ceux-là puissent *sacrifier*, dans le service divin, cette vie humaine considérée comme telle ou imputée, et les droits et privilèges de la vie humaine, et recevoir *en échange* l'espérance d'avoir part à la *nature divine*.

La vie terrestre et les bénédictions terrestres furent perdues par Adam, et ce sont ces choses, et celles-là seulement qui furent rachetées pour les hommes, par notre Seigneur ; c'est cette vie et ces bénédictions terrestres seules qu'il accordera dans la suite pendant le temps de rétablissement. Mais l'Église (le corps, l'Épouse de Christ) est d'abord appelée à sortir du monde ; c'est une classe spécialement « élue », appelée à un « appel *céleste* », un « haut-appel » pour être cohéritière de Jésus Christ, son Seigneur et Rédempteur. De même que Jésus offrit son sacrifice parfait, « l'homme Christ Jésus », et fut récompensé par le don de la

nature divine, ainsi est-il permis aux croyants de cet Age de l'Évangile, d'offrir leur moi imparfait (justifié ou considéré comme parfait par les mérites du précieux sang de Jésus) sur l'autel de Dieu ; ce faisant, ils sont engendrés de l'esprit pour être de « nouvelles–créatures », des « fils du Très-Haut », acceptés comme frères de Christ, comme membres de la « sacrificature royale » dont il est le Souverain Sacrificateur.

C'est par le Père que ceux-ci sont attirés, et non par le Fils comme ce sera le cas pour le monde durant le Millénium (comparer Jean 6 : 44 et 12 : 32). Ceux que le Père attire à Christ sont reçus comme ses « frères » par ce dernier, leur frère aîné qui les aide à marcher sur ses traces dans l'étroit sentier du sacrifice, même jusqu'à la mort. Ils peuvent ainsi devenir morts avec lui, être considérés comme ses co-sacrificateurs, et de ce fait, être également jugés dignes d'hériter avec lui du Royaume et de l'œuvre qui consistera à bénir le monde et à donner la vie éternelle à tous ceux qui voudront la recevoir. Il nous est dit clairement de ceux-là, (ses frères — Trad.) qu'ils doivent « accomplir ce qui reste [encore à souffrir] des afflictions du Christ », « souffrir avec lui afin qu'ils puissent aussi régner avec lui » (Col. 1 : 24 ; 2 Tim. 2 : 12). Ainsi, la position de l'Église est particulièrement différente de celle du monde en général, de même que leur appel est un haut-appel, un appel céleste, dont la récompense doit être la nature divine. — 2 Pi. 1 : 4.

C'est là le grand « mystère » ou secret qui, ainsi que l'Apôtre le déclare, est la clef sans laquelle il est impossible de comprendre les promesses et les prophéties de la Parole divine (Col. 1 : 26). Le Père Céleste s'est proposé de créer une race humaine, un peu inférieure aux anges, de la terre et terrestre, et adaptée à la terre dans sa condition paradisiaque, mais il préconnut aussi le résultat de la chute et, de ce fait, l'occasion qu'il aurait de manifester sa justice divine, ainsi que son amour, sa sagesse et sa puissance. De même qu'il disposa d'avance que son Fils Unique Engendré, le *Logos*, aurait l'occasion de prouver sa fidélité au Père et aux principes de justice, en devenant le Rédempteur de l'homme et ainsi l'héritier de toutes les richesses de la grâce divine, et le chef de tous, après le Père, afin qu'en toutes choses il pût avoir la prééminence, ainsi a-t-il également projeté qu'avant le rétablissement général des humains par leur Rédempteur, il ferait une sélection d'après le caractère et d'après la fidélité, d'un « petit troupeau », pour que ses membres soient cohéritiers de l'Unique Engendré, et ses associés dans le Royaume, bien au-dessus des anges, principautés et puissances, et de tout nom qui se

nomme.

En conséquence, l'Apôtre déclare que nous sommes « élus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'esprit » (1 Pi. 1 : 2). L'Apôtre Paul corrobore la pensée, disant : « Ceux qu'il a préconnus, il les a aussi *prédestinés à être conformes à l'image de son Fils,* pour qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères » (Rom. 8 : 29, 30). De plus, il désirait que les yeux de notre intelligence pussent être éclairés de façon à pouvoir connaître « l'espérance de son appel, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints, et quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons ». Il déclare que cette miséricorde envers nous se manifesta sans que nous ayons fait quoi que ce soit pour la mériter ; « Dieu… alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a *vivifiés ensemble avec le Christ*… et nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus, afin qu'il montrât dans les siècles (âges) à venir, les immenses richesses de sa grâce dans sa bonté envers nous, dans le Christ Jésus… Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ Jésus pour les bonnes œuvres ». Eph. 1 : 17-19 ; 2 : 4-10.

**La terre est au Seigneu**r

BIENTÔT le joyeux chant va naître

Chez tous les êtres sous le ciel ;

Ce chant vainqueur qui fait connaître

Que la terre est à l'Éternel.

Que tous les royaumes du monde

Te soient soumis, puissant Rempart !

Que dans l'air, sur terre et sur l'onde

Flotte partout ton étendard !

Bientôt l’immense ritournelle

Dira l’accent triomphateur,

Qu’il ne demeure aucun rebelle,

Que sur tous règne le Sauveur.

Hymne 271